

CSE du mois de juillet 2026



Le CSE Réseau vu par le SNJ

« Vivement les vacances », semblait penser à chaque minute une direction tendue, arcqueboutée, avec laquelle il aura été difficile de trouver des sujets d'apaisement. Les élus en ont vu et entendu de toutes les couleurs... Comme à la veille d'une fête nationale !

[Lire notre liminaire ici](#)

Au menu de ce CSE :

- Des **moyens réduits** pour les matinales
- Le **JT qui se crash** à Paris-Ile-de-France
- Un **bilan social** qui donne la température
- Une **expertise** très éclairante à Besançon
- Une bascule de la régie « **Overdrive** » à Poitiers qui semble réussie
- Une **faute de la direction** de France 3 Côte d'Azur envers des salariés, qui inquiète gravement les élus



Matinales Ici : la radio (mal) filmée

Faire des économies sur des économies ? Si si, c'est possible ! Les matinales filmées de France Bleu étaient jusque-là réalisées avec un minimum de moyens. Mais on payait tout de même une boîte de prod, Eden Press, à hauteur de 10 millions d'euros par an, pour réaliser l'édition visuelle.

Cette collaboration est terminée. On n'illustre donc plus les reportages. A l'image, il reste donc : le studio de France Bleu filmé par des caméras automatiques, des panoramas de nos drones pendant les pauses musicales, et des bandes annonces pendant les pubs. Et quand on n'a rien sous la main, un logo ou un oscillogramme. Basta ! Une dégradation évidente de ce qu'on propose à l'image, mais Xavier Riboulet, Directeur du projet Ici, refuse de l'admettre. En revanche, il résume bien : *« jusqu'à maintenant on ne faisait pas de la radio filmée, car on proposait une mise en image. Mais maintenant, c'est le cas ».*

Une formule plus économique donc, qui n'inquiète pas la direction quant aux audiences. *« Quand on a eu des contraintes [dans le passé], qui ont conduit à mettre le logo plutôt que des images, nous n'avons pas constaté de baisses d'audiences »*, explique le directeur. L'audience tourne entre 1,6 et 2,4%. C'est plus élevé que les programmes jeunesse que France 3 diffusait avant la mise en place des matinales.

Cet automne, les 44 matinales de Radio France seront diffusées, de 6h30 à 9h, 42 semaines par an (et non plus 35). Des numéros zéros sont prévus avant le coup d'envoi. Le premier à Rouen, était *« rassurant »*, selon la direction.

Pour rappel, cette organisation génère de lourds dégâts humains. Après plusieurs années à enchaîner les CDD d'usages (CDDU) au rabais, 42 salariés d'Eden Press poursuivent Radio France et FTV pour voir leurs contrats requalifiés...

France 3 Paris IDF : le premier JT

se crash en direct

Après des mois de parcours du combattant, les salariés de F3 PIDF espéraient avoir passé le pire. Mais non ! A l'arrivée : le crash !

Tout le JT en PLS

Le 2 juillet dernier sur ce plateau partagé avec les Outre-mer, aucune solution n'a été finalement trouvée pour passer d'une édition à l'autre : le midi, PIDF doit céder la place aux Outre mers en 11 minutes. C'est mieux que les 7 minutes prévues initialement, mais ça reste une course contre la montre... Auxquels s'ajoutent les imprévus.

Pour le premier JT à l'antenne, dès le départ, un titre sur deux apparaît. Puis ce sont les sujets qui ne partent pas, et la présentatrice qui se retrouve seule à lancer les rares sujets qui se présentent. On bascule en urgence en « mode secours », qui dysfonctionne à son tour !!! Sujets dans le désordre, images dégradées, habillage incontrôlable... Un calvaire, jusqu'au bout, pour les équipes et la présentatrice, qui finit en pleurs.

« *C'était le scénario catastrophe* », admet Christophe Poullain, directeur du réseau. Mais un scénario « *difficilement prévisible* », selon lui... Le directeur de la fabrication, Cyril Vigouroux, évoque une erreur technique humaine « *qu'on n'avait pas imaginée* ».

Après une semaine en mode secours, le JT commence enfin à trouver un déroulement normal, mais des défauts sont encore « *en cours d'analyse* », et il y a encore fort à faire pour parvenir à une édition techniquement pleinement satisfaisante.

« On n'a pas eu de morts ».

« *Quand on démarre une édition, il y a toujours un facteur risque* », tempère M Vigouroux. « *On pensait qu'on était prêt. On s'est trompé. J'en suis le premier désolé* », concède-t-il. D'accord. Mais tout avait-il été mise en œuvre pour être vraiment prêt ? Pas vraiment ! Des JT blancs ont été réalisés au dernier moment, et deux ont même été annulés suite à « *des problèmes techniques* ». Ah bon, ce n'était pas envisagé ?

Les élus s'interrogent : s'autoriserait-on autant de risques pour lancer une nouvelle édition de France 2 ? Un constructeur automobile lancerait-il une nouvelle voiture sans avoir testé tous les scénarios ? A cette question, Cyril Vigouroux relativise : « *on n'a pas eu de morts, on ne fait que de la télé* » ! Les salariés apprécieront. Et à défaut de morts, nous accumulons des salariés en arrêt maladie, en larmes, en détresse... On ne fait pas des voitures, mais on subit quand même une sacrée sortie de piste, aux termes d'un interminable crash humain.

Les chiffres de l'entreprise : casse-tête et casse sociale

Perte de sens au travail, profonde dégradation de l'état de santé (stress, anxiété renforcée, envies suicidaires...), RPS... Les salariés ne vont pas bien. C'est le constat alarmant vécu tiré du bilan social 2025. Un vrai morceau de bravoure pour que les élus s'y retrouvent tant les indicateurs ne sont pas les mêmes. Essayons donc de faire simple.

- Sans surprise, les effectifs diminuent. On compte 3091 personnes en 2025 dont 289 à temps partiel, un chiffre qui, lui, progresse, révélateur du climat social de l'entreprise. Pour 2026, le réseau a déjà rendu 15 ETP. Il faudra certainement dépasser l'objectif fixé de 55 ETP fin 2026. La casse sociale a bien commencé. Les CDD en sont les premières victimes. Ils seraient 535 PTA et journalistes à travailler pour le réseau. Chiffre alarmant : la moyenne des contrats est en dessous des 3 jours. Le SNJ prépare une étude sur la situation des CDD.

- Le nombre d'arrêts maladies n'augmente pas trop mais leur durée s'allonge et l'absentéisme est désormais de 7% sur le réseau, en progression de 15,5 % !

- L'âge moyen des salariés de FTV dépasse désormais les 50 ans pour le réseau.

- En 2025, France 3 a réalisé 97 embauches en CDI arrivées, contre 108 en 2024 et 138 en 2023. On dénombre 145 départs : 8 démissions et 18 inaptitudes. Aujourd'hui, l'inaptitude est le deuxième motif de licenciement dans l'entreprise.

- Les litiges judiciaires contre les salariés augmentent fortement : 30 en 2025, c'est trois fois plus que les années précédentes.

- Cette fragilisation à tous les étages touche également l'encadrement, notamment les RCA numérique. Et pourtant, le taux d'encadrement est à la hausse : on compte aujourd'hui 1 encadrant pour 7 journalistes. Se pose la question aussi des remplacements. Certains viennent du privé et ne connaissent ni France 3, ni la région qui les appelle. Selon la direction, le vivier de l'encadrement compte une cinquantaine de journalistes, 13 pour le numérique et 27 personnes pour les chargés d'édition.

- Seul chiffre en évolution favorable, la féminisation des effectifs progresse légèrement, pour atteindre les 46%.

Avec la renégociation des accords collectifs, les élus préconisent une transformation profonde de la Politique Sociale de l'entreprise, la mise en place d'un baromètre régulier et réactif du climat social et de la santé des salariés.

A Antibes, la direction conteste un accident du travail avec une fausse déclaration

Lorsqu'un accident du travail survient dans une antenne, une « enquête conjointe » peut être diligentée. C'est un dispositif, mené localement, qui permet de comprendre les causes pour en prévenir une nouvelle crise. Ce dispositif est composé de représentants du personnel et de la direction, qui doivent travailler ensemble, dans un esprit d'impartialité et de transparence. Deux notions gravement remises en cause à France 3 Côte d'Azur.

« Il ne s'est rien passé ».

Dans cette antenne, alors que se déroule une enquête conjointe, la direction locale tente d'empêcher la communication d'éléments utiles à l'appréciation des faits. Pire, en marge de l'enquête, elle va jusqu'à nier, auprès de la sécurité sociale, la réalité d'un Accident du travail, après un malaise subit par une salariée, suivi d'un arrêt de 10 jours. Pourtant, l'accident était indiscutable : il s'est déroulé sous les yeux de multiples témoins... Et de la direction elle-même ! « *Il ne s'est rien passé* » affirme en substance la direction dans sa lettre de réserves qui complète le document administratif officiel (CERFA) destiné à permettre à la CPAM de juger si la cause de l'accident est bien professionnelle.

Heureusement, son récit ne convainc pas la Sécurité sociale.

En découvrant ces faits, les élus sont choqués et inquiets pour l'avenir : comment garantir la protection primaire des salariés si l'entreprise contrevient à ses responsabilités les plus élémentaires ? Comment travailler ensemble à résoudre des crises, si la direction tente d'effacer les faits ?

En instance, face aux questions des élus, la direction des ressources humaines, la direction de la prévention et la direction du Réseau, s'enfoncent les unes après les autres dans un silence assourdissant, face à ce qui semble être une faute grave manifeste.

La bonne réponse n'aurait-elle pas été d'assumer ses responsabilités, de s'engager pour plus de transparence, ou de garantir l'intégrité à l'égard de ses salariés ? En l'absence de réponses à la hauteur des enjeux, la qualité du dialogue social dans l'entreprise se trouve considérablement dégradé.

A Besançon, remettre le travail à sa bonne place

Les experts du cabinet Ergonomia ont restitué leur travail sur l'antenne de Besançon, en souffrance depuis 9 ans, notamment côté technique.

La démarche, qui intervenait après deux autres enquêtes, consistait à l'analyse du travail. Avec un regard limpide : lorsque des conflits de travail, dans l'organisation ou les aménagements ne sont pas réglés, cela débouche invariablement vers de la souffrance. Surtout lorsque ceux qui font remonter les problèmes ne sont pas écoutés. Les risques psycho-sociaux qui en découlent affectent individuellement les individus et provoquent des tensions interpersonnelles. Peuvent survenir alors des conflits, jusqu'à des formes de harcèlement envers ceux qui cherchent à améliorer la situation de travail ou ceux qui les représentent : les élus.

Dans le cas de Besançon, il y a aussi un problème de locaux jamais résolu en concertation. Nous n'en dirons pas plus sur le détail des constats et des préconisations car l'expertise sera expliquée aux salariés de Besançon, sans doute à la rentrée. En tous cas, ce travail approfondi a donné des pistes à la direction régionale, qui était elle aussi dans l'impasse. A suivre.

Amiens : revenir aux fondamentaux

En Picardie, les accidents du travail se multiplient. Une expertise a été menée et un plan d'action doit être mis en place par la direction pour améliorer la situation, renouer le dialogue entre les encadrants et les salariés. Des réunions de rédaction, espaces de discussions et ateliers vont être mis en place au BRI et au CAT. Chacun pourra échanger et débriefer sur ce qui marche et ne marche pas. Le B A BA de tout collectif de travail que les encadrants semblent avoir oublié, et pas seulement en Picardie.

Le CSE a demandé que ces espaces échanges soient généralisés dans tout réseau. Mais le directeur du réseau ne veut rien imposer, et laisser aux encadrants le choix d'organiser leur rédaction. La pression s'est amplifiée sur les postes d'encadrants et mène souvent à des situations conflictuelles dans les rédactions. Une enquête avait été menée par la direction sur cette fonction en 2019. Un travail qui n'a pas abouti et est devenu pour partie obsolète avec la mise en place de Tempo.

Elus et direction s'accordent sur la nécessité d'engager une réflexion sur cette fonction d'adjoint, qui cumule les surcharges de travail et de responsabilités, et souffre en conséquence d'un réel problème d'attractivité.

Overdrive : les techniciens de Poitou- Charentes essuient bien les plâtres

Autosatisfecit de la direction. Après la phase d'entraînement, les premiers JT avec le nouvel outil assistant de fabrication Overdrive se sont bien passés. Une page en direct d'un festival a même été tentée sans problèmes techniques. Les techniciens audiovisuel (TEVA) étaient bien impliqués, accompagnés par l'équipe projet. Reste à tester l'outil avec les autres programmes de France 3 Poitou Charentes, car en période de vacances, les émissions cessent.

Qu'en disent les salariés ? Même s'ils se sont emparés de l'outil pour l'adapter aux usages et à l'identité du JT en Poitou Charentes, certains sont en demande de plus d'expertise pour mieux comprendre le fonctionnement de l'Overdrive. Pas de formation plus poussée de prévue pour le moment. Il faudra attendre que d'autres régions soient équipées. Les techniciens de Poitou-Charentes essuient les plâtres pour l'ensemble du réseau. En septembre ? Octobre ? ce sera le tour de Reims, de s'entraîner sur la régie test.

Une question demeure : l'avenir des postes des TEVA. A Poitiers, deux départs sont planifiés. L'un d'entre eux va être remplacé, la fiche de poste vient d'être publiée, mais pour le deuxième, prévu en septembre, le DRH de Nouvelle Aquitaine, Samuel Bignon, veut « *se laisser le temps de la réflexion* » et s'interroge déjà sur la pertinence de remplacer ce poste, alors qu'Overdrive nécessite moins de personnel.

De six, les TEVA passeront à cinq à l'avenir à Poitiers. Les CDDU combleront les trous. Une bonne nouvelles pour eux, pas pour l'avenir de la profession.

ASC : les règles d'accès aux prestations changent

Pour se mettre en conformité avec la loi, le CSE a consulté l'Urssaf sur la définition des ayants droits et les justificatifs à fournir. Quelques modifications vont être apportées sur les documents à fournir, mais surtout sur les personnes bénéficiaires des prestations. Ce qu'il faut retenir :

- Lorsqu'un couple est composé de deux salariés de l'entreprise, chacun bénéficie des prestations ASC auxquelles il est éligible. Concrètement, l'enfant pourra avoir deux cadeaux à Noël et les parents, deux allocations d'aides pour la rentrée scolaire.
- Les enfants scolarisés des salariés peuvent bénéficier de l'aide de rentrée scolaire, qu'ils soient ou non à charge, et qu'ils soient ou non rattachés fiscalement au foyer du parent.
- Les célibataires ne pourront plus se faire rembourser deux places, mais une seule pour les concerts et autres sorties. L'Urssaf rappelle que les personnes extérieures à l'entreprise ne peuvent pas bénéficier des aides du CSE.

Pour compenser, la billetterie évolue.

- Billetterie bien être et loisirs : chaque salarié pourrait effectuer jusqu'à 10 commandes par année civile, dans la limite des stocks disponibles, et selon la composition familiale. Pas de changement pour les places de cinéma.

Toutes ces modifications seront indiquées dans un guide des prestations qui sera envoyé en septembre.

**Félicitations à nos deux RP fraîchement
élus à Orléans :
Eloïse Bruzat et Florent Clavel.**

*Tous les élu.es et la représentante syndicale du
SNJ vous souhaitent des vacances reposantes.
A la rentrée !*



**Vos élus et représentante syndicale :
Mathieu Boudet, Laurence Couvrand, Myriam Figureau, Benoit Roux
et Magali Roubaud-Soutrelle**

**PROCHAIN CSE RÉSEAU :
LES 9 ET 10 SEPTEMBRE**

Merci de continuer à nous lire.